



## Négociations pour raccourcir son préavis

Par **Sagel**, le **21/04/2008** à **23:39**

Bonjour,

Suite à ma démission (pour changement de travail et donc de société), j'ai envoyé ma lettre de démission avec un préavis de trois mois selon mon contrat de travail.

Al'époque, personne n'était prévu pour me remplacer, je n'ai donc pas pris le parti de négocier mon préavis (je connaissais la réponse négative).

Aujourd'hui, mes supérieurs ont identifiés les personnes devant me remplacer. Du coup, j'aimerais négocier mon préavis.

Est-ce trop tard pour le faire ? Fallait-il le faire dès le début (dans la lettre de démission) ? S'il n'est pas trop tard, comment dois-je m'y prendre ? Je travaille dans l'informatique : un mail aux personnes concernées (directeur, RH, manager) suffit-il ?

Auriez-vous une idée de ce que je dois y mettre (informations sur la future organisation de l'équipe sans moi, menaces (j'avoue que je n'ai plus aucune envie de travailler => plutôt improductive en ce moment)), etc.

Merci d'avance.